



Abidjan, le **09 FEV 2026**

NOTE D'INFORMATION

(-))

l'ensemble du Personnel

Objet : Avis à manifestation d'intérêt : Recrutement du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet Net-Zéro Nature-Positive (NZNP).

Le Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique porte à la connaissance de tout le personnel, un avis à manifestation d'intérêt pour les postes suivants :

- un(e) Coordonnateur(trice) du Projet ;
- un(e) Responsable de Suivi-Evaluation ;
- un(e) Responsable Sauvegarde Environnementale, Sociale et Genre ;
- trois (03) Agents de terrain régionaux ;
- un(e) Responsable de la Gestion des Connaissances et de la Communication ;
- un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(ière).

Les critères de candidatures auxdits postes ainsi que les délais de dépôt des dossiers peuvent être consultés dans les termes de références joints à la présente note.

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

Pièce jointe : Termes de référence.



Parfait KOUADIO
Préfet Hors Grade



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« PROGRAMME INTEGRÉ NET-ZERO NATURE-POSITIVE EN COTE D'IVOIRE. »

Agence de mise en œuvre :

Programme National Changements Climatiques (PNCC)

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN/D'UNE EXPERT(E) EN SAUVEGARDE
ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET GENRE DU PROJET

TERMES DE REFERENCES

@ Février _2026

A

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 50 ans, la Côte d'Ivoire a perdu 90% de sa forêt naturelle, en raison d'une croissance incontrôlée des terres agricoles et l'usage de pratiques de production non durables. Le pays connaît une tension entre ses performances économiques actuelles et ses besoins de conservation de l'environnement. D'une part, l'agriculture et la foresterie représentent 66% de ses exportations, 27% de son PIB et plus de 50% de l'emploi de la main-d'œuvre ; ces résultats sont le produit de la déforestation, qui est principalement attribuée à la production de matières premières telles que le cacao, le caoutchouc, l'huile de palme et la noix de cajou. D'autre part, la déforestation généralisée affecte l'accès sécurisé à l'eau, provoque une perte de biodiversité, contribue aux émissions de GES et diminue la sécurité alimentaire, ce qui a un effet décisif sur l'économie et la qualité de vie. La mise en œuvre prochaine de la directive européenne sur la déforestation zéro est à la fois un défi pour l'économie ivoirienne et une grande opportunité de transition vers des pratiques intégrées Net-Zéro Nature-Positive (NZNP).

Dans ce contexte, l'objectif du Programme intégré Net-Zéro Nature-Positive de la Côte d'Ivoire est d'aider le pays à intégrer les stratégies d'atténuation du changement climatique et de conservation de la nature dans sa stratégie de développement, afin de faciliter une transition vers une trajectoire zéro émission nette et nature-positive dans le secteur de l'Agriculture, la Foresterie et Autres Affectations des Terres (AFAT).

Le projet sera mis en œuvre dans trois (3) Districts (Denguélé, Montagne, Vallée Bandama) et sept (05) Régions (Haut- Sassandra, Nawa, La Mé, Gontougo et Bagoué) du pays en vue de faire face aux risques environnementaux qui impactent ces districts et régions comprenant la dégradation des terres ainsi que la perte de biodiversité aggravée par le changement climatique et la déforestation liée à la production de cacao et de noix de cajou.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (MINETE) avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) bénéficie d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre du Programme intégré Net-Zéro Nature-Positive de la Côte d'Ivoire, approuvé par le Conseil du Fonds Environnemental Mondial (FEM) le 22 janvier 2025. « Le projet sera exécuté par l'unité de gestion du projet qui sera implantée au sein du Programme National de Lutte contre les Changements Climatiques du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINETE), qui est le Partenaire de Mise en Œuvre (PMO) de ce projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le MINETE, en étroite collaboration avec le PNUD, entend recruter par cet appel à candidature un membre de l'Unité de Gestion du projet

(UGP). Les présents termes de référence se rapportent au recrutement d'un.e expert.e en sauvegarde environnementale, sociale et genre.

II. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS DE L'EXPERT(E) EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET GENRE

L'expert.e en sauvegarde environnementale, sociale et genre de l'UGP sera placé.e sous la responsabilité du/de la Coordonnateur.trice du projet. L'expert.e en sauvegarde environnementale, sociale et genre du projet assure l'intégration, la mise en œuvre et le suivi des actions de sauvegarde environnementale, sociale et de genre dans les activités du projet de façon transversale, conformément aux normes et politiques nationales et internationales en la matière. L'expert.e veille à ce que le projet contribue positivement au développement durable tout en prévenant, atténuant ou compensant les impacts environnementaux et sociaux négatifs en lien avec les enjeux de genre et d'inclusion sociale dans les différentes zones d'intervention.

Rôle et responsabilités :

Les principales responsabilités et missions du/de l'expert.e en sauvegarde environnementale, sociale et genre sont les suivantes :

- Superviser, développer et coordonner la mise en œuvre de tous les plans relatifs à l'égalité des sexes et à la sauvegarde ;
- Contrôler les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes du projet et de l'ESMP/ESMF en veillant à ce que les objectifs du projet et la politique du PNUE en matière de SES soient pleinement respectés et que les exigences en matière d'établissement de rapports soient satisfaites ;
- Examiner chaque année le plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes et le SESP, et mettre à jour et réviser les plans de gestion correspondants et le registre des risques ; atténuer/gérer le cas échéant ;
- Veiller à ce que les griefs sociaux et environnementaux soient gérés de manière efficace et transparente ;
- Veiller à ce que les parties prenantes concernées soient pleinement informées ;
- Veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux soient identifiés, évités, atténués et gérés tout au long de la mise en œuvre du projet ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes concernées en matière de garanties ;
- Travailler avec le responsable du suivi et de l'évaluation pour s'assurer que les rapports, le suivi et l'évaluation tiennent pleinement compte des questions de sauvegarde du projet.

- Elaborer les documents clés suivants : une ESIA (évaluation des incidences environnementales et sociales) et un ESMP (plan de gestion environnementale et sociale) pour chaque site de projet, ainsi qu'un communautés locales/groupes ethniques.
- Après le processus d'EESS, évaluer les activités du projet ;
- Mettre à jour le mécanisme de recours en cas de griefs et le plan d'engagement des parties prenantes ;
- Assurer une forte intégration de la composante "genre" dans les activités du projet, renforcée par le plan d'action "genre" déjà élaboré ;
- Suivre et rendre compte des résultats de l'EESS tout au long du projet.

III. PROFIL DU DE LA CANDIDAT.E

Compétences et expertise requises :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Bac+4/5, dans le domaine des sciences sociales, Sociologie, Psychologie, Géographie, Démographie, ou Sauvegarde environnementale et sociale (Une formation en Environnement et Développement Durable serait un atout) ;
- Justifier d'un minimum de 3 ans dans la mise en œuvre des politiques en lien avec le genre et l'inclusion sociale, et de sauvegarde environnementale ;
- Justifier d'une expérience pertinente avec des projets financés par des bailleurs des fonds ;
- Connaissance approfondie des principes d'équité, de genre, de prévention des VBG, de promotion de l'inclusion sociale et d'intégration des questions genre dans les projets ;
- Bonne connaissance des cadres juridiques et réglementaires nationaux en matière de protection de l'environnement et de sauvegarde sociale ;
- Bonne maîtrise des outils d'analyse, d'intégration et de plaidoyer sur les questions de genre dans les projets, programmes de développement, ou d'autres standards équivalents ;
- Capacité à identifier, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux en lien avec les questions de genre dans des projets multisectoriels ;
- Justifier d'une expérience en animation communautaire, gestion des plaintes ou formation en VBG (violences basées sur le genre) constitue un atout important ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques et de communication interinstitutionnelle ;
- Disposer d'au moins trois (03) références professionnelles dont au moins deux (2) sur les questions genre.

IV. LIEU D'AFFECTATION ET DURÉE DE LA MISSION

L'expert.e en sauvegarde environnementale, sociale et genre sera basé.e à Abidjan au siège de l'Unité de Gestion du Projet, situé dans les locaux du Programme National Changements Climatiques (PNCC), avec des missions régulières dans les zones d'implémentation du Projet (Districts du Denguélé, des Montagnes, de la Vallée Bandama et les Régions du Haut-Sassandra, de la Nawa, de La Mé, du Gontougo et de la Bagoué).

II. Elle bénéficiera d'un contrat d'une (01) année renouvelable sur la base de sa performance annuelle jusqu'à la fin du Projet (2031). Chaque année, l'experte en sauvegarde environnementale, sociale et genre sera soumis.e à une évaluation de ses performances, effectuée par l'autorité de tutelle (MINETE).

MODE DE RECRUTEMENT

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique (MINETE) à travers le Comité de Sélection mis en place. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à la non-objection du PNUD.

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection réalisée sur analyse de dossiers : la présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références. Seules les candidat.e.s dont le dossier aura été présélectionné seront contacté.e.s par le Comité de Sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- Une phase de sélection finale sous forme d'entretien individuel des candidat.e.s présélectionné.e.s.

V. DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande de candidature adressée au Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique ;
- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique ;
- Un Curriculum Vitae certifié sincère ;
- Une photocopie légalisée des diplômes pertinents pour le poste ;
- Les photocopies des attestations pertinentes pour le poste figurant dans le CV (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;

- Trois (03) références du candidat notamment les coordonnées des anciens employeurs (dont le dernier employeur).

VI. LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être déposées en **trois (03) exemplaires dont un (01) original** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par courriel au plus tard le **mercredi 18 février 2026 à 16 heures 00 minute (heure locale)**. Les plis doivent portés la mention « **Candidature au poste d'expert.e en sauvegarde environnementale, sociale et genre du Programme Intégré Net-Zéro Nature Positive de la Côte d'Ivoire.** »

À l'attention de Monsieur le « Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique » à travers la Coordination Générale des Programmes et Projets sis à Abidjan, II Plateaux Vallon à côté du Supermarché CASINO, l'adresse électronique : secretariatcgpp@gmail.com. Tel : +225 05 56 12 06 68 / 07 57 51 52 23. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Seul.es les candidats.es présélectionnés.es seront contactés.es. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VII. CRITERES D'EVALUATION

Le Comité d'Évaluation se base sur la grille de notation conformément aux dispositions contenues dans l'avis à manifestation d'intérêt. Les critères et la grille de notation se présentent comme suit :

CRITERES D'EVALUATION		
Numéro d'ordre	Désignation du critère	Pondération
1	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Bac+4/5, dans le domaine des sciences sociales, Sociologie, Psychologie, Géographie, Démographie, ou Sauvegarde environnementale et sociale (Une formation en Environnement et Développement Durable serait un atout);	10
2	Justifier d'un minimum 3 ans dans la mise en œuvre des politiques de sauvegarde environnementale, sociale, genre et de l'inclusion sociale dans des projets de développement	25
3	Justifier d'une expérience confirmée avec des projets financés par des bailleurs (Banque mondiale, BAD, PNUD, UE, etc.)	15
4	Connaissance approfondie des principes d'équité de genre, de prévention des VBG, et de promotion de l'inclusion sociale	10
5	Bonne connaissance des cadres juridiques et réglementaires nationaux en matière de protection de l'environnement et de sauvegarde sociale	10
6	Excellent maîtrise des outils d'analyse, d'intégration et de plaidoyer en matière de GESI de la Banque Mondiale, de la BAD, du PNUD ou d'autres standards équivalents.	10

7	Capacité à identifier, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux en lien avec les questions de genre dans des projets multisectoriels	5
8	Justifier d'une expérience en animation communautaire, gestion des plaintes ou formation en VBG (violences basées sur le genre) constitue un atout important.	5
9	Excellent es capacités de rédaction de rapports techniques et de communication interinstitutionnelle	5
10	Disposer d'au moins trois (03) références professionnelles	5
TOTAL CRITERES D'EVALUATION		100

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le/la candidat(e) techniquement qualifié(e) ayant obtenu au moins 70 % à l'évaluation sera retenu(e) pour entretien.